

RÈGLEMENT

L'association Halte aux Marées Vertes lance un concours photos, ouvert à tous, sur le thème
« **Les Algues vertes dans tous leurs états** ».

Deux catégories ont été définies :

- **Adultes et jeunes de plus de 15 ans**
- **Jeunes de moins de 15 ans.**

Contraintes techniques :

Un maximum de 3 photos sera admis par personne.

Les montages ne sont pas autorisés.

Les formats (horizontal ou vertical) sont acceptés. La taille de la photo devra être au moins de 3000 pixels pour le côté le plus long, résolution minimum 72 dpi.

Les photos devront être adressées **jusqu'au 14 septembre 2022** minuit sur l'adresse suivante :
contact@halteauxmareesvertes.org

Le corps du mail devra préciser

- lieu et date de prise de vue,
- titre
- nom et prénom du participant
- catégorie pour laquelle il concourt.

La photographie devra être au format TIFF, JPG ou PNG, en pièce jointe d'un mail.

Le nom du fichier devra être sous la forme « titre-nom-prénom-âge »

Chaque photo devra faire l'objet d'un mail unique, avec un total de 3 photos maximum par participant.

Jury :

Il sera composé de trois photographes professionnels et de deux membres du conseil d'administration.

Le jury est souverain dans les choix des pré-sélections et des lauréats.

Prix

Le gagnant de chaque catégorie verra sa photo mise à l'honneur sur les réseaux sociaux de l'association et recevra un prix.

Les gagnants seront conviés par email à la **remise des prix qui aura lieu le samedi 24 septembre lors du salon Dérivages II, organisé par l'association à Jospinet en Planguenoual (22400).**

Au cas où le lauréat ne pourrait être présent ce jour-là, son prix sera mis à sa disposition au siège de l'association.

Catégorie « Adultes et jeunes de plus de 15 ans »

Prix du jury : un lot de 3 livres :

- la bande dessinée d'Inès Léraud « Algues vertes, l'histoire interdite », éditions Delcourt, juin 2019,
- un livre signé de Jean Kergrist,
- un livre photos des éditions de Juillet.

Prix du public : un lot de 3 livres

- l'essai signé de l'Atelier Paysan « Reprendre la Terre aux Machines », Editions du Seuil, mai 2021,
- un livre signé de Jean Kergrist,
- un livre photos des éditions de Juillet.

Catégorie « Jeunes de moins de 15 ans »

Prix du jury : une bande dessinée dédicacée par son auteur présent le 24 septembre.

Prix du public : une bande dessinée dédicacée par son auteur présent le 24 septembre.

Si les participants au concours jeunes se révélaient trop peu nombreux, les organisateurs se réservent la possibilité de ne décerner qu'un seul prix jeunes.

Prix du public : le jury effectuera une première sélection de photos qui seront exposées lors de Dérivages II le 24 septembre. Le public sera invité, tout au long de la journée, à voter pour son coup de cœur dans les deux catégories.

Droits d'auteur et exploitation des photographies :

Toute photo ne répondant au règlement ne sera pas prise en compte

Le participant affirme que les photographies qu'il présente sont son œuvre.

Pour les mineurs, il est demandé une autorisation signée du représentant légal à joindre à l'envoi.

Les photographies reçues, primées ou non, pourront être exposées lors des manifestations organisées par l'association ou les manifestations auxquelles elle est représentée.

L'auteur autorise les organisateurs à reproduire et à diffuser son œuvre dans le monde entier, sous toute forme et sur tous supports tant actuels que futurs, pour la promotion, information et/ou communication. La photographie sera accompagnée du nom de l'auteur, sauf opposition écrite.

Les organisateurs rappellent qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des personnes prises en photos ou du propriétaire d'un bien photographié.

Chaque participant reconnaît être conscient que la diffusion de sa photographie par les organisateurs offre à des tiers l'opportunité de la rediffuser et ce sans que cette rediffusion ne représente un non-respect par les organisateurs du présent règlement.

Mise en garde :

La putréfaction des algues vertes entraîne des risques dès qu'elles sont amoncelées en tas. Au bout de 24 h à 48 h, les algues en décomposition fermentent en produisant notamment du sulfure d'hydrogène, un gaz potentiellement mortel pour l'homme comme pour les animaux.

Ne pas circuler dans les zones où se trouvent des dépôts d'algues en putréfaction, ni entrer en contact avec les amas d'algues en cas d'accumulation importante.

Le fait de participer au concours implique l'accord sans réserve des participants ou de leur représentant légal aux clauses de ce règlement.